

Exercice clos le 31 décembre **2021**

---

## **RAPPORT**

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**Association POITOU CHARENTES NATURE**

14 Rue Jean Moulin  
86240 FONTAINE LE COMTE

## **ASSOCIATION POITOU-CHARENTES NATURE**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

#### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Poitou Charentes Nature** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II – Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

#### **GROUPE Y AUDIT**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique  
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €  
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA : FR 10 377 530 563

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

### **III - Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

#### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Futuroscope, le 10 juin 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



**Laurent HERBELIN**

Commissaire aux Comptes Associé

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2021		Exercice 2020
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements	AB		AC				
Frais de recherche et de développement	AD		AE				
Donations temporaires d'usufruit	AF1		AG1				
Concessions, brevets, licences, marques...	AF	195.75	AG	195.75	0.00	-100%	8.93
Fonds commercial	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immos incorporelles	AL		AM				
Immobilisations corporelles							
Terrains	AN	855.66	AO	855.66	0.00		
Constructions	AP		AQ				
Install. techniques, matériel & outillages industr	AR	172 080.05	AS	171 399.37	680.68	-69%	2 168.53
Autres immobilisations corporelles	AT	24 181.04	AU	20 147.09	4 033.95	-37%	6 362.63
Immobilisations corporelles en cours	AV		AW				
Avances et acomptes sur immos corporelles	AX		AY				
Biens reçus par legs ou donations à céder	LD1		LD2				
Immobilisations financières							
Participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD	50 015.00	BE		50 015.00		
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI			-100%	1 000.00
<b>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>247 327.50</b>		<b>192 597.87</b>	<b>54 729.63</b>	<b>+474%</b>	<b>9 540.09</b>
Stocks et en-cours							

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2021		Exercice 2020
Matières premières et autres approvisionnements	BL		BM				
En-cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT	40 073.14	BU	21 363.18	18 709.96	-31%	26 957.32
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	BV		BW				
<b>Créances</b>							
Créances clients et comptes rattachés	BX	543 247.79	BY	1 475.00	541 772.79	+60%	339 377.22
Créances diverses	BZ	132 275.86	CA		132 275.86	-81%	707 282.97
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	CD		CE				
<b>Disponibilités</b>	CF	436 137.44	CG		436 137.44	+82%	239 523.46
<b>Comptes de régularisation</b>							
Charges constatées d'avance	CH	175.00			175.00	-87%	1 351.00
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>		<b>1 151 909.23</b>		<b>22 838.18</b>	<b>1 129 071.05</b>	<b>-14%</b>	<b>1 314 491.97</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	CL						
Primes de remboursements des emprunts	CM						
Ecart de conversion actif	CN						
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>		<b>1 399 236.73</b>		<b>215 436.05</b>	<b>1 183 800.68</b>	<b>-11%</b>	<b>1 324 032.06</b>

PASSIF		Exercice 2021		Exercice 2020
<b>Fonds propres</b>				
Fonds propres statutaires	DB1			
Fonds propres complémentaires	DA1	100 000.00		100 000.00
Ecart de réévaluation	DC			
<b>Réserves</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Réserves réglementées	DF			
Réserves pour projet de l'entité	DG			
Autres réserves	DG1			
Report à nouveau	DH	408 101.85		-506 409.33
Résultat de l'exercice	DI	-6 575.31		914 511.18
Situation nette - Sous-totaux		501 526.54	-1%	508 101.85
<b>Fonds propres consommables</b>				
Subventions d'investissement	DJ	1 075.97	-59%	2 649.54
Provisions réglementées	DK			
Sous-Totaux des fonds propres consommables		1 075.97	-59%	2 649.54
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES</b>		502 602.51	-2%	510 751.39
<b>Fonds reportés ou dédiés</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	FD3			
Fonds dédiés	FD2	42 501.00	-8%	46 443.28
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS</b>		42 501.00	-8%	46 443.28
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	DP		-100%	4 129.92
Provisions pour charges	DQ			
<b>SOUS-TOTAUX</b>			-100%	4 129.92
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes / établissements de crédit	DU			
Emprunts et dettes financières divers	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	613 807.24	-16%	732 063.86
Dettes fiscales et sociales	DY	21 930.96	+5%	20 844.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			



PASSIF		Exercice 2021		Exercice 2020
Autres dettes	EA	1 883.00	-74%	7 208.72
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>				
Produits constatés d'avance	EB	1 075.97	-58%	2 590.81
	<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>638 697.17</b>	<b>-16%</b>	<b>762 707.47</b>
Ecarts de conversion passif	ED			
	<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>1 183 800.68</b>	<b>-11%</b>	<b>1 324 032.06</b>

Cpte de resultat en liste		Exercice 2021		Exercice 2020
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations	XA2	5 599.60	-2%	5 710.12
Ventes de dons en nature	FC1			
Ventes de marchandises	FC	4 773.22	-61%	12 110.03
Production vendue : Biens	FF			
Parrainages	FI1			
Production vendue : Services	FI	101 044.74	+18%	85 698.33
Production stockée	FM			
Production immobilisée	FN			
<b>Produits de tiers financeurs</b>				
Concours publics et subventions d'exploitation	FO	240 920.00	-78%	1 090 150.95
Versements des fondateurs ou consom. de la dot. co	XB3			
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	XA1	14 377.46	-6%	15 320.40
Mécénat	XA3			
Legs, donations et assurances-vie	XB1			
Contributions financières	XA4			
<b>Produits liés à des financements obligatoires</b>				
Reprise / amortiss. & prov. - Transfert charges	FP	806 967.80	-17%	968 074.74
Utilisation des fonds dédiés	XD	46 443.28	-10%	51 336.81
Autres produits	FQ	6.53	-99%	463.21
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	FS	-72.00	-41%	-122.00
Variations de stocks de marchandises	FT	-10 131.18		1 661.22
Achats de matières premières et autres approvision	FU			
Variations de stocks MP et autres approvisionnement	FV			
<b>Autres achats et charges externes</b>				
Achats d'études et de prestations de services	FWA		-100%	294.17
Achats de matériel, équipements et travaux	FWB	-13 517.41	+38%	-9 773.62
Achats non stockés				

Cpte de resultat en liste		Exercice 2021		Exercice 2020
Fournitures non stockables	FWC	-674.75	-76%	-2 804.90
Fournitures d'entretien et de petit équipement	FWD	-379.12	-16%	-451.31
Fournitures administratives	FWE	-323.06	-28%	-448.06
Petits logiciels	FW1	-3.00	-94%	-47.90
Autres fournitures	FWF	-516.90	+54%	-334.63
Sous-traitance générale	FWG	-910 832.67	-9%	-1 001 043.94
Redevance de crédit-bail	FWH			
Locations	FWI	-5 635.42	-58%	-13 337.04
Charges locatives et de copropriété	FWJ	-2 486.28	+433%	-466.67
Entretien et réparations	FWK	-2 663.84	-51%	-5 444.42
Assurances	FWL	-2 633.49	-1%	-2 670.36
Etudes et recherches	FWM			
Divers				
Documentation	FWN	-311.95	-32%	-459.15
Frais de colloques, séminaires, conférences	FWO	-220.00		
Autres	FWP			
Personnel extérieur à l'association	FWQ			
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	FWR	-7 700.34	+41%	-5 474.32
Publications, relations publiques	FWS	-776.08	-94%	-14 009.06
Transport de biens, collectifs du personnel	FWT	-79.19	+164%	-30.00
Déplacements, missions, réceptions	FWU	-43 444.74		-43 528.70
Frais postaux et de télécommunications	FWV	-2 535.03	+11%	-2 277.40
Services bancaires et assimilés	FWW	-228.00	+91%	-119.40
Divers	FWZ	-62.76	-7%	-67.76
Aides financières	FW2			
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	-2 086.56	-5%	-2 200.00
Salaires et traitements	FY	-99 021.31	+2%	-97 024.54
Charges sociales	FZ	-34 668.58	+4%	-33 375.37
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-5 505.42	-58%	-12 955.23
Sur immobilisations : Dotations aux provisions	GB			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	GC	-1 475.00	-94%	-25 208.99
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	GD		-100%	-4 129.92
Reports en fonds dédiés	GD1	-42 501.00	+1%	-42 286.28
Autres charges	GE	-38 262.88	+713%	-4 708.77
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-8 615.33</b>		<b>906 020.24</b>
<b>Produits financiers</b>				

Cpte de resultat en liste		Exercice 2021		Exercice 2020
Produits financiers de participations	GJ			
Prds autres v. mobilières et créances actif immob.	GK			
Intérêts et produits assimilés	GL	666.45	+100%	333.84
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
Différences positives de changes	GN			
Produits nets sur cessions de VMP	GO			
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et provisions	GQ			
Intérêts et charges assimilées	GR			
Différence négatives de change	GS			
Charges nettes sur cessions de VMP	GT			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>666.45</b>	<b>+100%</b>	<b>333.84</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	1 573.57	-81%	8 157.10
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	-200.00		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF			
Dotations aux amortissements et provisions	HG			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 373.57</b>	<b>-83%</b>	<b>8 157.10</b>
Participation des salariés aux résultats	HJ			
Impôts sur les bénéfices	HK			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-6 575.31</b>		<b>914 511.18</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	ZB1			
Prestations en nature	ZB2			
Bénévolat	ZB3			
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature	ZA1			

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2021		Exercice 2020
Mises à dispositions gratuites de biens	ZA2			
Prestations en nature	ZA3			
Personnel bénévole	ZA4			
	<b>TOTAL</b>			



## ANNEXE

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 10 associations présentes sur les 4 départements de l'ex Poitou-Charentes, qui elles-mêmes regroupent plus de 70 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée « association de protection de l'environnement sur la Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales via sa confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

### LE RÔLE DE PCN

- **Rassembler, relayer** : interface entre France Nature Environnement et les associations départementales, déclinaison au niveau régional des plans nationaux d'actions (chauves-souris, libellules, maculinea.), etc.
- **Représenter le réseau** en siégeant à différents conseils (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Comité de Bassin, (...)).
- **Réfléchir, élaborer, proposer, partager** : participation, par exemple, à l'élaboration du Plan Régional d'Agriculture durable, du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, aux Comités de Bassin des Agences de l'eau, au SRADDET, à la programmation des Fonds européens.
- **Informier pour sensibiliser** : publications d'ouvrages naturalistes spécialisés ou de vulgarisation, organisation de séminaires, journées de formation et rencontres naturalistes, valorisation cartographique des données naturalistes sur internet, etc.

### LES DOMAINES D' ACTIONS NATURALISTES

- **Naturalistes** : Coordination administrative et technique des actions régionales d'inventaires, d'études, de suivi ou d'actions de protection et de sensibilisation.
- **Environnementaux** : Participation aux commissions, comités consultatifs et comité de pilotage. Sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, du climat, de la santé-environnement...

### LES MOYENS D' ACTIONS

- **Un financement public ou privé** : chaque projet peut faire l'objet de financements publics (départemental, régional, national, européen) et/ou privés (Fondations, Mécénats, etc.).
- **L'investissement bénévole** représente chaque année près de 450 journées.
- **Un réseau de partenaires** : Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Cistude Nature, SEPANSO, Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Office Français de la Biodiversité, Office National de la Forêt, Centre Régional de la Propriété Forestière, Institut de Formation et de Recherche en Education à l' Environnement, l' Université de Poitiers, la Fédération de la Pêche de la Vienne (...).

## ANNEXE

Total du bilan avant répartition : 1 183 800.68 €

Total des charges: 1 228 947.96 €

Total des produits: 1 222 372.65 €

Déficit : - 6 575.31 €

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements comptables ANC 2014-03 et ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble du matériel.
- Stocks : ils ont été valorisés au coût d'achat des marchandises.

# ANNEXE

## 2. FAITS CARACTERISTIQUES

### Fonds européens Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :

Les dossiers « Grand Rhinolophe » et « Connaissances » avec des montants initiaux respectifs de subventions 2020 de 105 883,00 € et 470 303,00 €, nous ont été réglés en 2021, pour 105 350,39 € et 467 655,69 soit des pertes provisionnées au 31/12/2020 et enregistrées en comptabilité en 2021 pour 532,61 € et 2 647,31 €.

### Autofinancement partagé :

Des conventions dites « d'autofinancement partagé » ont été mises en place en 2020 pour faire participer les associations membres de PCN à l'autofinancement d'un certain nombre de programmes. Cet autofinancement chiffré à 13 718 € pour l'année 2021 s'exprime par des refacturations qui sont présentées en transferts de charges au compte de résultat.

Ce principe d'autofinancement est reconduit annuellement en ce qui concerne les contrats d'objectifs.

### DREAL – CPO 2021-2023, N° 2021/DREAL/SPN/DBEC/ND/99 :

Pour des raisons de prudence et d'incertitude quant au maintien en l'état des budgets d'Etat, l'octroi prévisionnel par la DREAL des subventions (programmes d'activités FIFO et actualisation des ZNIEFF) pour les années civiles 2022 (71 000,00 €) et 2023 (71 000,00) mentionnées sur ladite convention n'a pas été comptabilisé dans les comptes 2021. Cette façon de procéder n'engendre aucune conséquence sur le résultat même de l'exercice.

### LGV :

La convention avec LISEA et COSEA sur la réalisation des mesures compensatoires et des mesures de suivi sur la LGV Sud Europe Atlantique a permis le financement de 228 jours du travail effectué par Moea LARTIGAU et Aurélie CARRIERE, salariée qui lui a succédé sur le poste de Coordinatrice pour P.C.N. en 2021.

Pour l'exercice 2021, PCN enregistre un produit de 68 723 € correspondant à ses propres prestations de service et 465 308 € de produits au titre de la refacturation des prestations des associations membres et autres prestataires à LISEA contre respectivement 66 637 € et 469 097 € l'année précédente soit une hausse de plus de 3% pour la production P.C.N. et une baisse de près de 1% de la refacturation à LISEA des prestations des associations membres et autres prestataires.

## ANNEXE

### Covid19 :

L'épidémie du coronavirus, dont nous ignorons encore la durée, s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020 et se poursuit de façon atténuée en ce début d'année 2022.

Dans ce contexte, la pratique des visioconférences qui avait très vite été privilégiée par rapport aux réunions en présentiel est amenée à se poursuivre, peut-être de manière moins systématique, sans affecter pour autant le fonctionnement de l'association.

# ANNEXE

## 4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Il a été repris en fonds dédiés la somme de 46 443 € correspondant à des subventions antérieures à 2021 relatives à des dépenses non encore réalisées à la fin des exercices précédents.

Il s'agit de subventions portant sur des actions (2019/2020) qui n'étaient pas achevées au 31 décembre 2020.

Au 31/12/2021 des fonds dédiés ont été provisionnés à hauteur de 42 501 € correspondant à des dépenses non réalisées relatives aux actions 2021.

La répartition des fonds dédiés (engagements, reprises) est la suivante :

<b>Montant</b>				
<b>Intitulé opération (année subv.)</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Programme pédagogique Biodiversité: PPPORT19	4 157	0	4 157	0
Les Mystères du sol: PPSOL20	38 140	0	38 140	0
Plan Régional Odonates (Pulchellum): PULCH20	4 000	0	4 000	0
Coordination Régionale 2020: COBJ20	146	0	146	0
<i>Sous-total</i>	<i>46 443 €</i>	<i>0 €</i>	<i>46 443 €</i>	<i>0</i>
<b>Montant</b>				
<b>Intitulé opération (année subv.)</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Les Messicoles: MESS21	0	3 403	0	3 403
Les Mystères du sol: PPSOL21	0	39 098	0	39 098
<i>Sous-total</i>	<i>0 €</i>	<i>42 501 €</i>		<i>42 501 €</i>



## ANNEXE

### NOTE SUR LES PRODUITS ET CHARGES

- Transferts de charges 791...

Les transferts de charges comprennent essentiellement :

-Dans le cadre de la convention signée avec COSEA et LISEA, la refacturation des prestations des associations membres et autres prestataires (465 308 €).

-La refacturation aux associations de certaines activités dans le cadre d'un autofinancement partagé à savoir : 9 018 € (programme ODC21), 1 434 € (programme PPORT19), 1 741 € (programme PPSOL20) et 1 525 € (programme RANA21).

-Les refacturations (hors autofinancement) concernant des prestations effectuées par les associations membres dans le cadre de conventions de partenariat signées avec les associations F.N.E. N.-A. et Cistude Nature (231 525 € pour la première et 48 721 € pour la seconde).

-La refacturation de loyers (Vienne Nature) et autres charges courantes (Vienne Nature et F.N.E. N.-A.) liées à l'exploitation des locaux et l'utilisation du véhicule Modus (3 674 €).

### NOTE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le nouveau règlement ANC 2018-06 impose le recensement et la comptabilisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires en nature. Pour l'association, il s'agit essentiellement de celles engagées par les administrateurs. A ce titre, la gouvernance estime que leur valorisation reste non significative par rapport aux comptes de l'association.

### NOTE SUR LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2021, PCN compte dans ses effectifs trois salarié(e)s sous contrat à durée indéterminée et à temps plein.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

La direction de l'association est assurée par un bureau entièrement bénévole. En conséquence il n'y a pas de rémunération correspondante.

# ANNEXE

## 5. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé :

	A l'ouverture	Acquisition	Cession	A la clôture
Immobilisations corporelles brutes	197 250	1 680	1 813	197 117
Immobilisations incorporelles brutes	196	0	0	196

Variations des amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	188 719	5 496	1 813	192 402
Immobilisations incorporelles	187	9	0	196

Variations des stocks

Un inventaire physique a été pratiqué au sein des locaux de Poitou-Charentes Nature. Il a aussi été demandé à l'imprimeur « Sipap Oudin » et au distributeur « Geste Editions » la communication des stocks d'ouvrages détenus dans leurs locaux pour notre compte. Une dépréciation des stocks est enregistrée en fonction de l'ancienneté et des perspectives de vente des ouvrages.

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances et des disponibilités

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	50 015	0	50 015
Clients & comptes rattachés	543 248	543 248	0
Autres créances	132 276	132 276	0
Disponibilités	436 137	286 137	150 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 161 676</b>	<b>961 661</b>	<b>200 015</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Client - Factures à établir .....	144 033 €
Autres créances sur Financeurs .....	131 796 €
Autres créances sur Tiers .....	480 €
<u>Charges constatées d'avance :</u> .....	175 €

## 5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Autres réserves : 0

## ANNEXE

### Provisions pour risques et charges

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour risques et charges au 31/12/2021. Néanmoins, il est à mentionner que l'exécution, à son terme (28/02/2022), du programme « Les Messicoles 2021 » conduira à enregistrer une perte vis-à-vis du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Raisonnant d'une part sur le principe des fonds dédiés qui veut que les charges et produits via une provision pour engagement s'équilibrent au terme de l'exercice 2021 et qu'il en sera de même pour l'exercice 2022 concernant ce programme, la facturation des associations en 2022 ainsi que la perte constatée vis-à-vis du Conseil Régional sera compensée par la facturation d'une contribution à destination des associations parties prenantes du programme (autofinancement).

### Etat des dettes et produits constatés d'avance :

	Montant brut	à 1 an au plus	+1 an -5 ans	à plus de 5 ans
Etablissement de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	613 807	613 807		
Dettes fiscales & sociales	21 931	21 931		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	1 883	1 883		
Produits constatés d'avance	1 076	1 076		
<b>TOTAL</b>	<b>638 697</b>	<b>638 697</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Fournisseurs - Factures non parvenues .....	140 689 €
Dettes fiscales & sociales : .....	16 914 €
Divers – Charges à payer .....	1 883 €
<u>Produits constatés d'avance</u> : .....	1 076 €

### **DETAIL PRODUITS ET CHARGES**

Subventions à recevoir :      131 796,13 €

- Conseil Régional 2019 (actions 2019) : ..... 6 156,00 €
- Conseil Régional 2020 (actions 2020) : ..... 27 762,17 €
- Conseil Régional 2021 (actions 2021) : ..... 97 877,96 €

Les subventions à recevoir correspondent à des actions en cours et non terminées ou en cours de paiement ou dont les rapports n'ont pas encore été transmis.

### 6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.